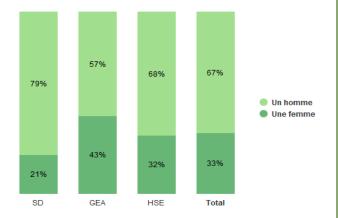
### LES ÉTUDIANTS NIORTAIS SONT-ILS DÉFAVORISÉS PAR LEUR LOGEMENT ?

D'après une étude menée par le syndicat nommé l'Union Étudiante en 2023, 87 000 étudiants ont entamé leur année universitaire sans logement et plus d'un étudiant sur deux, soit plus de 1,5 millions d'étudiants sont mal logés. Selon la Fondation Abbé Pierre, la problématique du logement semble toucher durement les étudiants et parmi eux particulièrement les femmes, les étudiants étrangers et les boursiers, qui ont davantage de difficultés à trouver un logement correct. Qu'en est-il de la situation à Niort ? Pour répondre à cela, le département Science des Données de Niort a mené une enquête auprès des 360 étudiants de l'IUT de Niort. Cette étude présente les principaux résultats de l'enquête et vise à mieux cerner la situation du logement des étudiants à Niort.

## Les caractéristiques socio-démographiques des répondants

La répartition des sexes est assez inégale sur le campus de Niort. En effet, les hommes sont plus nombreux. Les femmes représentent 33% de la population totale des étudiants du campus. Les proportions de femmes varient en fonction des différentes formations. La formation GEA est celle qui contient le plus de femmes, elles représentent 43% des étudiants en GEA. A l'inverse, la proportion de femmes est bien plus faible parmi les SD, elles représentent seulement 21% des étudiants en SD. Nous pouvons donc affirmer qu'il y a une inégalité de répartition des sexes.

Sexe des étudiants en fonction des formations



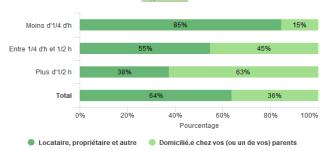
Les profils des étudiants sont aussi diversifiés sur d'autres points. Par exemple, 30% des étudiants sont en alternance et 39% des non alternants sont boursiers, soit une grande partie. Par ailleurs, l'IUT de Niort accueille des étudiants venant de départements diversifiés : 42% des étudiants sont originaires des Deux-Sèvres, 28% viennent des départements limitrophes et 30% viennent d'ailleurs. Les étudiants qui ne sont pas en alternance sont peu nombreux à travailler en parallèle à leur études : 18% ont un travail régulier. Enfin, nous pouvons aussi remarquer que 20% des étudiants provenant des Deux Sèvres sont boursiers.

# Des temps de trajet plus longs pour les étudiants logés chez leurs parents

36% des étudiants vivent chez leurs parents tandis que 62% sont locataires. Les loyers sont inférieurs à 400€ dans 52% des cas et donc supérieurs à 400€ dans 48% des cas. 51% des locataires ont un logement dont la surface est comprise entre 20 et 30 m² et 35% ont une surface supérieure à 30 m². Le reste, soit 21%, vit dans moins de 20 m². 49% des locataires vivent dans un studio, 30% dans un deux pièces et 21% dans un trois pièces ou plus.

**Les temps de trajet entre l'IUT et le domicile varie inégalement** si l'étudiant vit chez ses parents ou non.

<u>Temps de trajet entre l'IUT et le domicile en fonction du type de logement</u>



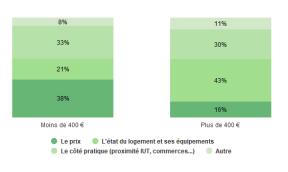
Nous observons qu'il y a une corrélation entre le temps de trajet et le type de logement. Les étudiants qui vivent chez leurs parents sont ceux qui mettent le plus de temps à venir à l'IUT (ils représentent 63% de ceux qui mettent plus d'une demi-heure à venir). A l'inverse, les étudiants vivants en dehors du domicile familial (Locataire, propriétaire et autres) représentent 85% de ceux qui mettent moins d'un quart d'heure pour venir à l'IUT. De plus, 83% des étudiants domiciliés chez leur parents mettent un quart d'heure ou plus de transport et 27% plus d'une demi-heure. Les autres étudiants sont 52% à mettre moins d'un quart d'heure. On peut donc en déduire que les logements que les étudiants occupent (ceux qui ne vivent pas avec leurs parents) sont correctement desservis, en termes de transport en commun, place de parking, ou bien sont proches de l'IUT à pied.

## Des exigences de logement qui varient en fonction du budget

Près de neuf étudiants sur dix estiment que les conditions de logement sont favorables à la réussite des études.

Les critères de choix concernant les logements varient en fonction des étudiants. Toutefois, nous pouvons observer une corrélation entre les critères et le montant du loyer. Les proportions de certains critères ont tendance à varier en fonction du prix du loyer.

#### Critères de choix du logement en fonction du loyer



Si l'on sépare les étudiants en fonction du montant du loyer, si ce dernier est inférieur ou supérieur à 400€, on observe que chaque groupe a une préférence spécifique concernant le critère principal. Parmi les étudiants ayant un loyer inférieur à 400€, on observe que le critère principal est le prix dans 38% des cas. Ces étudiants représentent 16% du total des étudiants.

A l'inverse, on s'aperçoit que le prix pour les étudiants ayant un loyer supérieur à 400€ est le critère de choix dans seulement 16% des cas. Ici, le critère le plus représenté est l'état du logement et ses équipements dans 43% des cas, puis le côté pratique dans 30% des cas. Le prix est un critère particulièrement important pour les étudiants ayant un loyer inférieur à 300€, puisqu'il s'agit du critère de choix dans la moitié des cas.

# Près d'un locataire sur deux doit se priver pour se loger

Les dépenses des locataires sont impactées par le montant de leur loyers. Effectivement, les étudiants ayant un loyer élevé vont avoir plus tendance à réduire leurs dépenses personnelles afin de régler leur loyers que les étudiants ayant un loyers modéré. Néanmoins, cette tendance tend à s'inverser pour les étudiants avec des loyers peu élevés. Expliquons ceci avec quelques chiffres :

#### Loyers mensuels et impacts sur les autres dépenses



Parmi les étudiants qui ont un loyer élevé (plus 500€), on constate que le budget logement n'empiète pas sur les autres dépenses dans seulement 32% des cas. Le budget empiète parfois dans 44% des cas, et il empiète souvent dans 24% des cas. Si l'on compare avec les étudiants qui ont un loyer compris entre 301 et 400€, le budget loyer n'empiète pas sur les autres dépenses dans 58% des cas, il empiète parfois dans 38% des et souvent dans 4% des cas. Globalement, le budget accordé au loyer empiète moins dans ce cas. Cependant, nous pouvons remarquer que la tendances s'inverse pour les étudiants qui ont un loyer inférieur à 300€. En effet, le budget empiète souvent dans 28% des cas et parfois dans 28% des cas. Il n'empiète jamais dans 44% des cas. Ces étudiants semblent donc moins favorisés que les étudiants ayant un loyer compris entre 301 et 400€ et aussi ceux entre 401 et 500€. Ceci s'explique par le fait que les logements les plus abordables (moins de 300€) sont prisés en priorité par les étudiants les moins fortunés puisqu'ils sont gérés par le CROUS dans 82% des cas, ce qui explique les loyers plus faibles et des dépenses où le budget logement empiète. Nous constatons donc que plus les locataires ont un loyer élevé, plus ils se privent, et cette tendance s'inverse lorsqu'ils ont un loyer inférieur à 300€

Cette étude met en lumière des disparités concernant le logement des étudiants de l'IUT de Niort. Les loyers, les temps de trajet ainsi que les exigences liées au logement varient en fonction du profil de chaque étudiant. Nous devons garder à l'esprit que 38 étudiants (soit 11%) sont globalement insatisfaits de leur conditions de logement. Les recommandations suivantes devraient permettre d'améliorer leur conditions :

- Encourager des logements à prix abordables pour les étudiants, en proposant par exemple des partenariats avec les propriétaires et les résidences universitaires.
- Améliorer l'offre de transport en commun pour que les zones résidentielles où vivent les étudiants domiciliés chez leurs parents soit mieux desservies afin de réduire les temps de transports.
- Apporter une aide au logement plus importante pour les étudiants les plus démunis puisque 30% des étudiants locataires se privent afin de régler leur loyer.
- Organiser des campagnes de sensibilisation et d'information afin de permettre aux étudiants d'être informés sur leurs droits, les aides financières dont ils peuvent bénéficier ainsi que les bonnes pratiques pour trouver un logement adéquat.